

TRANSITION À LA RETRAITE SELON LE TYPE DE TRAVAILLEUR AU QUÉBEC : UNE COMPARAISON DES FACTEURS DÉTERMINANTS

Cette note examine les comportements de transition à la retraite des Québécois âgés de 55 à 74 ans, séparément selon le sexe et le type de travailleur (salaré ou autonome). Des modèles logistiques multinomiaux sont estimés à partir de la Banque de données administratives longitudinales (DAL) afin de quantifier les facteurs déterminants de ces comportements. Les résultats indiquent que les passages d'un type de travailleur à un autre sont rares après 55 ans. Les passages entre les statuts d'emploi se font presque toujours vers la retraite. De nombreux Québécois prolongent néanmoins leur carrière sous forme d'emploi à temps partiel, parfois pendant plus de cinq ans. Ces trajectoires, fortement différenciées selon le sexe, le type de travailleur et la durée depuis l'immigration, suggèrent qu'il est plus réaliste d'encourager la poursuite d'un travail réduit appuyé par des rentes partielles que de miser sur un retour à l'emploi complet des retraités.

INTRODUCTION

Dans cette note d'analyse, nous nous intéressons aux différents facteurs qui peuvent influencer les transitions à la retraite et le maintien partiel en emploi chez les travailleurs salariés comme chez les travailleurs autonomes. La comparaison des effets de ces différents facteurs selon le type de travailleur (salarié ou autonome) est susceptible d'aider les décideurs à concevoir des politiques mieux adaptées aux travailleurs autonomes, par rapport à leur rétention sur le marché du travail.

Pour ce faire, nous estimons les probabilités de transition à la retraite sur le marché du travail selon des facteurs sociaux comme l'âge, le sexe, le statut matrimonial et le statut d'immigrant. De plus, nous considérons des facteurs économiques comme les revenus de travail à 55 ans, et les revenus de dividendes. Enfin, nous estimons les probabilités de transition entre les catégories de revenus des personnes avec des revenus de retraite, afin de mesurer l'importance du maintien partiel en emploi.

Nos estimations reposent sur des données administratives longitudinales qui permettent de bien capturer les transitions à la retraite sur l'ensemble de la période critique. Nous conservons donc dans notre échantillon les Québécoises et Québécois âgés de 55 à 74 ans durant la période allant de 1985 à 2019, et nous estimons les probabilités de transition à l'aide de régressions logistiques (logit multinomiaux).

DONNÉES

L'analyse de cette note repose sur les données de la Banque de données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada (2021). Cette base de données comprend 20 % des individus ayant soumis une déclaration de revenus fédérale depuis 1982. Elle offre ainsi des données longitudinales sur une période de près de 40 ans (1982 à 2019) qui incluent l'ensemble des informations présentes dans la déclaration de revenus fédérale, dont le revenu de travail salarié, le revenu de travail autonome, le revenu de dividendes et les revenus de pension. La DAL inclut également certaines variables démographiques, telles que le statut d'immigrant et, le cas échéant, l'année d'arrivée.

Pour les fins de notre analyse, nous avons conservé dans notre échantillon seulement les individus que nous

observons sur une période continue de 55 à 74 ans. Nous conservons toutefois les immigrants même si nous les observons seulement durant une partie de cette période de vie, afin d'inclure des immigrants arrivés depuis moins de 20 ans. Nous obtenons donc un échantillon considérable de 2 364 200 individus nés entre 1930 et 1945.

MÉTHODOLOGIE

Dans cette note, nous étudions les transitions à la retraite en mesurant la probabilité de transition d'un statut d'emploi à un autre. Dans notre modélisation, nous tenons compte du maintien partiel en emploi et des transitions progressives à la retraite. En tout, nous considérons quatre statuts d'emploi :

1. **Inactif ou chômeur :**
Individu sans revenu ou dont la principale source de revenus durant l'année provient des prestations d'assurance emploi seulement;
2. **Travailleur salarié :**
Individu dont la principale source de revenus durant l'année provient du revenu de travail salarié;
3. **Travailleur autonome :**
Individu dont la principale source de revenus durant l'année provient du revenu de travail autonome;
4. **Retraité :**
Individu dont la principale source de revenus durant l'année provient du revenu de retraite;

Nous utilisons des modèles logistiques multinomiaux pour estimer les probabilités de transitions à travers les différents statuts d'emploi considérés. À partir de ces modèles, nous calculons les effets marginaux moyens de chaque variable explicative sur les probabilités de transition. Les variables explicatives comprises dans ces modèles sont :

- L'âge;
- L'état matrimonial;
- La durée depuis l'immigration;
- Le quintile de revenu de travail à 55 ans (salarié et autonome);
- Le quintile de revenu de dividendes (incluant une catégorie sans revenu de dividende);
- La proportion de temps passé dans chacun des principaux statuts d'emploi de 55 à 74 ans



(travailleur salarié, travailleur autonome et retraité);

- L'année.

Nous estimons un modèle distinct selon le sexe et le statut d'emploi observé l'année précédente. Nous n'avons toutefois pas estimé de modèle pour le statut d'inactif ou chômeur, puisque les transitions à partir de ce statut vers d'autres statuts résultent souvent des chocs transitoires, alors que notre objectif est d'expliquer des dynamiques structurelles du marché du travail.

RÉSULTATS

Grâce à ces modèles, nous pouvons calculer la probabilité moyenne de transition d'un statut d'emploi à un autre. Le Tableau 1 présente, ainsi, ces probabilités (en %) pour les hommes et les femmes. Nous voyons, tout d'abord, que les transitions de travailleur salarié à travailleur autonome sont rarissimes avec une probabilité de 0,6 % pour les hommes et de 0,5 % pour les femmes. Ce résultat laisse croire que le passage vers le travail autonome s'effectue généralement

avant 55 ans. Les transitions de travailleur autonome à travailleur salarié sont plus fréquentes, mais restent relativement faibles avec des probabilités d'environ 4 % (hommes) à 5 % (femmes). La grande majorité des transitions des travailleurs se fait plutôt vers le statut de retraité. La probabilité de départ à la retraite des travailleurs salariés est de 12,8 % en moyenne de 55 à 74 ans, autant pour les hommes que pour les femmes. Cette probabilité est légèrement plus élevée pour les travailleurs autonomes avec une valeur de 13,6 % pour les hommes et de 15,7 % pour les femmes, mais la différence n'est pas statistiquement significative. La probabilité d'un retour sur le marché du travail est assez faible avec une valeur de seulement 1,2 % pour les hommes et de 1 % pour les femmes. Ici, nous considérons qu'une personne effectue un retour sur le marché du travail, lorsque le revenu de travail devient la principale source de revenus, après une période où celle-ci était des revenus de retraite.

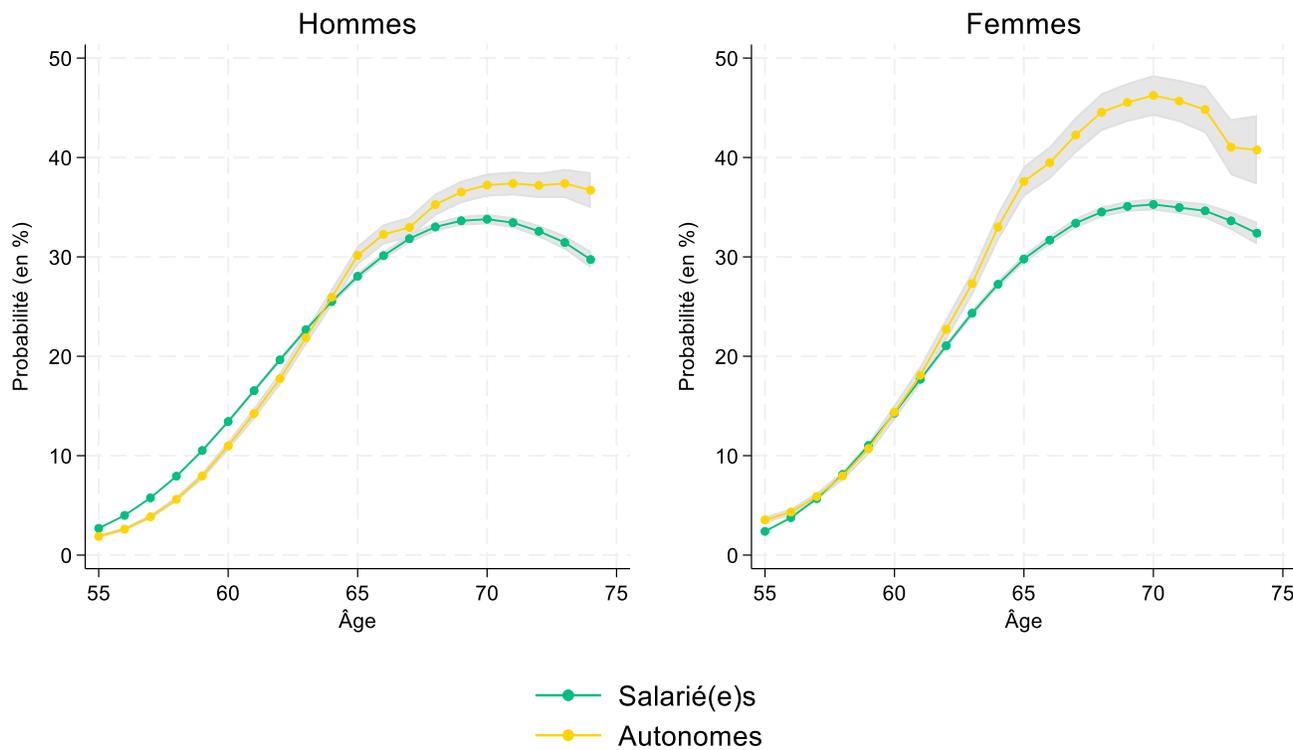
Tableau 1. Probabilité moyenne de transition (en %) entre les statuts d'emploi selon le sexe

Statut d'emploi – année précédente	Statut d'emploi – année en cours			
	Travailleur salarié	Travailleur autonome	Retraité	Inactif ou chômeur
Hommes				
Travailleur salarié	85,0	0,6	12,8	1,5
Travailleur autonome	4,4	80,1	13,6	2,0
Retraité	1,2	0,5	98,2	0,2
Femmes				
Travailleur salarié	83,7	0,5	12,8	3,0
Travailleur autonome	4,8	74,8	15,7	4,7
Retraité	1,0	0,3	98,2	0,5

Source : Calculs des auteurs à partir de la DAL.



Figure 1. Probabilité moyenne de transition à la retraite (en %) selon l'âge, le sexe et le type de travailleuses ou travailleurs (salarié(e)s ou autonomes)



Source : Calculs des auteurs à partir de la DAL.

Note : Les zones ombragées représentent l'intervalle de confiance à 95 % des probabilités de transition à la retraite.

Les transitions à la retraite

L'analyse des transitions à la retraite montre que la principale variable influençant celles-ci est l'âge. La Figure 1 illustre la relation entre la probabilité de prendre sa retraite et l'âge selon le sexe et le type de travailleur (salarié ou autonome). On remarque que cette probabilité augmente de près de 30 points de pourcentage (pp.). De 55 à 74 ans, celle-ci passe de 3 % à 30 % pour les travailleurs salariés (hommes et femmes). L'âge influence encore plus fortement (≈ 40 pp.) la prise de retraite des travailleurs autonomes. Cette probabilité passe de 3 % à près de 40 % sur la même période.

Alors que les trajectoires de transition à la retraite sont assez semblables chez les travailleurs et travailleuses salariés, celles-ci diffèrent davantage entre les travailleurs et les travailleuses autonomes. Dans le cas des hommes, les travailleurs autonomes ont une probabilité plus faible de

prendre leur retraite avant 63 ans, puis la tendance s'inverse à partir de 65 ans. Autrement dit, les travailleurs autonomes attendent davantage l'âge de 65 ans pour prendre leur retraite. Pour les travailleuses autonomes, le portrait est très différent. Celles-ci se comportent de manière similaire aux travailleuses salariées avant 62 ans. Néanmoins, la probabilité de prise de retraite des travailleuses autonomes augmente fortement à partir de cet âge pour atteindre un sommet de 46,2 % à 70 ans. Les travailleuses autonomes prennent donc leur retraite plus tôt que les travailleuses salariées, à l'inverse des hommes.

Les variations sont généralement plus faibles pour les autres variables incluses dans notre modélisation, et les travailleurs autonomes (hommes ou femmes) sont, dans la plupart des cas, plus sensibles aux variables socio-économiques que les travailleurs salariés. Tout d'abord, la probabilité de prendre sa retraite est plus faible chez les immigrants, mais cet effet



diminue avec la durée depuis l'immigration (voir Figure 2 en annexe pour plus de détails). Cet effet passe d'environ 11 pp. pour les immigrants (hommes et femmes) salariés arrivés depuis moins de 5 ans à 3 pp. pour ceux arrivés depuis 15 ans et plus. La durée depuis l'immigration a un effet déterminant sur la probabilité de prise de la retraite des immigrants salariés. Cet effet représente une diminution de 88,2 % de la probabilité, par rapport à la probabilité agrégée moyenne (12,8 %), pour les immigrants arrivés depuis moins de 5 ans, et passe à 25,7 % pour ceux arrivés depuis 15 ans et plus. De manière générale, il n'y a pas de différences significatives entre les immigrants salariés ou autonomes pour les deux sexes.

En ce qui concerne le statut matrimonial, seuls les veufs ou les veuves ont une probabilité de prise de retraite visiblement plus élevée que les autres statuts (voir Figure 3 en annexe pour davantage de détails). L'effet varie de 5 pp. à 21 pp. selon le sexe et le type de travailleur. La probabilité de prise de retraite augmente plus faiblement chez les veufs (5 pp. et 7,5 pp.) que les veuves (8,5 et 21,1 pp.), mais plus fortement chez les travailleurs autonomes (7,5 pp. et 21,1 pp.) que chez les travailleurs salariés (5 pp. et 8,5 pp.).

Pour sa part, le quintile de revenu à 55 ans entraîne une diminution substantielle de la probabilité de prise de retraite chez les travailleurs et travailleuses autonomes (voir Figure 4 en annexe pour plus de détails). Cette probabilité est plus faible d'environ 11 pp. autant chez les travailleurs que chez les travailleuses autonomes du 5^e quintile (par rapport au 1^{er} quintile). Pour les travailleuses et travailleurs salariés, l'effet est marginal (moins de 3 pp.) et il touche principalement les personnes à revenu faible (2^e et 3^e quintile). En sommes, la réussite financière des travailleurs autonomes (hommes et femmes) exerce une grande influence sur la prise de retraite, puisque l'effet du 5^e quintile représente, chez les hommes, une diminution de 83 % de la probabilité de prise de retraite par rapport à la probabilité agrégée moyenne (13,6 %), et de 69 % par rapport à celle des femmes (15,7 %). Les effets des 3^e et 4^e quintiles sont également notables avec des ratios par rapport à la moyenne agrégée de 42,6 % et 50 % chez les hommes et de 40,1 % et 42,7 % chez les femmes.

Enfin, les revenus de dividendes ont peu d'effet sur la prise de la retraite (voir Figure 5 en annexe pour plus de détails). Le fait d'appartenir au 5^e quintile de revenu de dividendes (par rapport à ne pas avoir de revenu de dividendes) diminue

la probabilité de prise de retraite chez les travailleurs salariés de 3,1 pp. pour les hommes et de 2,1 pp. pour les femmes. Chez les travailleurs autonomes, cette baisse est de seulement 1,1 pp. pour les hommes et elle n'est pas significative pour les femmes.

Le maintien partiel en emploi

Bien que très peu de personnes effectuent un retour sur le marché du travail, les données nous indiquent que celles-ci ont plus tendance à quitter progressivement ce dernier. Près du tiers (31,7 %) des personnes avec des revenus de retraites, dans notre échantillon, ont également des revenus de travail (salarié ou autonome).

Lors de la prise de retraite, les personnes passent généralement par une année de transition. Elles reçoivent à la fois des revenus de retraite et de travail, tout simplement parce qu'elles prennent leur retraite à un certain moment dans l'année (ex. 24 mars), plutôt qu'au 1^{er} janvier. Si les personnes prenaient leur retraite et ne maintenaient aucun lien avec le marché du travail par la suite, nous observerions que 100 % des personnes avec des revenus de retraite et de travail (salarié ou autonome) à une année donnée ne recevraient que des revenus de retraite l'année suivante. Or, cela est loin d'être le cas.

Le Tableau 2 présente la probabilité moyenne de transition (en %) entre les catégories de revenus des personnes avec des revenus de retraite selon le sexe. Ce tableau montre que la probabilité moyenne de transition d'un revenu mixte salarié (revenus de retraite et de travail salarié) vers des revenus de retraite seulement est de 49,5 % chez les hommes et de 48 % chez les femmes. Autrement dit, près de 50 % des personnes, avec des revenus mixtes salariés gardent un lien avec le marché du travail au cours de l'année suivante. Les travailleurs autonomes gardent davantage un lien avec le marché du travail, puisque cette proportion est d'environ 60 %. Les comportements des hommes et des femmes sont très similaires à cet égard.

De plus, 66 % des hommes et 57,6 % des femmes perçoivent des revenus mixtes (salarié ou autonome) pendant plus d'un an. Parmi ce groupe, les hommes reçoivent des revenus mixtes en moyenne durant 6,6 ans, et les femmes durant 5,9 ans. En somme, ces chiffres démontrent que les transitions progressives vers la retraite sont fréquentes, et qu'elles peuvent durer de nombreuses années.



Tableau 2. Probabilité moyenne de transition (en %) entre les catégories de revenus des personnes avec des revenus de retraite selon le sexe

Composition des revenus – année précédente	Composition des revenus – année en cours			
	Rev. retraite (seulement)	Rev. retraite + trav. salarié	Rev. retraite + trav. autonome	Autre
Hommes				
Rev. retraite (seulement)	95,6	4,3	0,0	0,1
Rev. retraite + trav. salarié	49,5	47,3	1,1	2,0
Rev. retraite + trav. autonome	34,5	3,2	60,0	2,2
Femmes				
Rev. retraite (seulement)	95,8	3,2	0,7	0,3
Rev. retraite + trav. salarié	48,0	48,9	1,0	2,1
Rev. retraite + trav. autonome	35,9	3,5	58,8	1,9

Source : Calculs des auteurs à partir de la DAL.

Note : Rev. : Revenus. Trav. : travail.

CONCLUSION

Cette note apporte un éclairage sur les comportements de transition à la retraite ainsi que sur les différents facteurs pouvant influencer ces trajectoires, aussi bien chez les travailleurs salariés que chez les travailleurs autonomes. Cette note étudie également les comportements de maintien partiel en emploi et elle met en évidence plusieurs points essentiels.

Tout d'abord, les transitions entre les statuts de salarié et de travailleur autonome sont rares après 55 ans. Elles sont également essentiellement unidirectionnelles vers la retraite. De plus, les trajectoires de transition varient selon le sexe et le type de travailleur. Les travailleurs autonomes attendent plus fréquemment que les travailleurs salariés l'âge de 65 ans pour prendre leur retraite, alors que les travailleuses autonomes prennent leur retraite plus tôt que les travailleuses salariées.

Un autre facteur déterminant dans les comportements de transition est le temps depuis l'immigration. Les immigrants arrivés depuis moins de 15 ans ont une probabilité significativement plus faible (≈10 pp.) de prendre leur retraite que les personnes nées au Canada pour tous les groupes

étudiés (sexe et type de travailleur). Néanmoins, cette distinction s'atténue considérablement chez les immigrants arrivés depuis 15 ans et plus (moins de 5 pp.). Ce résultat laisse croire que les immigrants arrivant au Canada à un âge plus avancé ont moins d'épargne accumulée, mais que ceux-ci réussissent à accumuler suffisamment d'épargne avec le temps pour se rapprocher des personnes nées au Canada.

Le niveau de revenu à 55 ans a des effets très distincts selon le type de travailleur. Il a un faible effet négatif sur la probabilité de prise de retraite des travailleuses et travailleurs salariés à faible revenu (2^e et 3^e quintile), mais il a un effet négatif croissant selon le revenu pour les travailleuses et travailleurs autonomes. D'un côté la faiblesse du revenu incite les travailleuses et travailleurs salariés à rester sur le marché du travail, alors que la force du revenu auprès des travailleuses et travailleurs autonomes les incite à continuer de travailler.

Une part importante des individus connaît une transition progressive vers la retraite. Plusieurs continuent à travailler tout en percevant des revenus de retraite, et ce, sur une période moyenne de plus de 5 ans (pour les individus ayant plus d'une année de revenus mixtes).



Enfin, on peut en conclure que réintégrer sur le marché du travail les personnes complètement retraitées afin de pallier la rareté de main-d'œuvre semble peu réaliste. Il serait sans doute plus pertinent d'inciter les travailleurs à prolonger leur carrière à temps partiel. Une approche prometteuse serait de modifier les régimes de pension publics et privés afin de permettre aux personnes de recevoir seulement un montant partiel de leur rente de retraite. Cette rente partielle

permettrait de compenser la baisse de revenu liée à la réduction de leur activité.

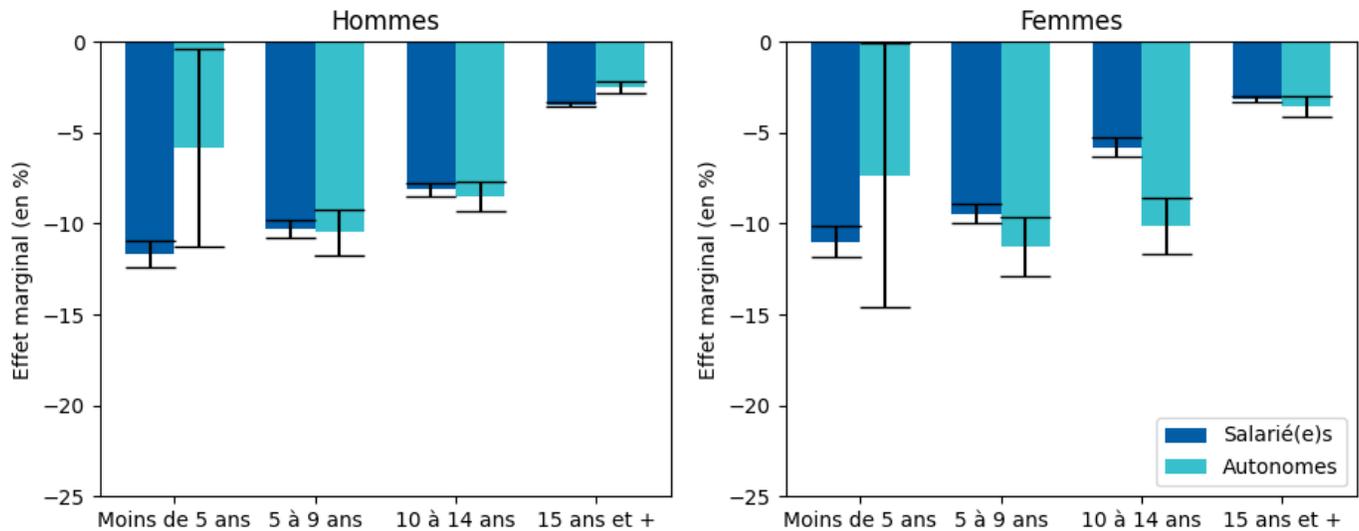
RÉFÉRENCES

Statistique Canada (2021). Données administratives longitudinales, Ottawa, Ontario.



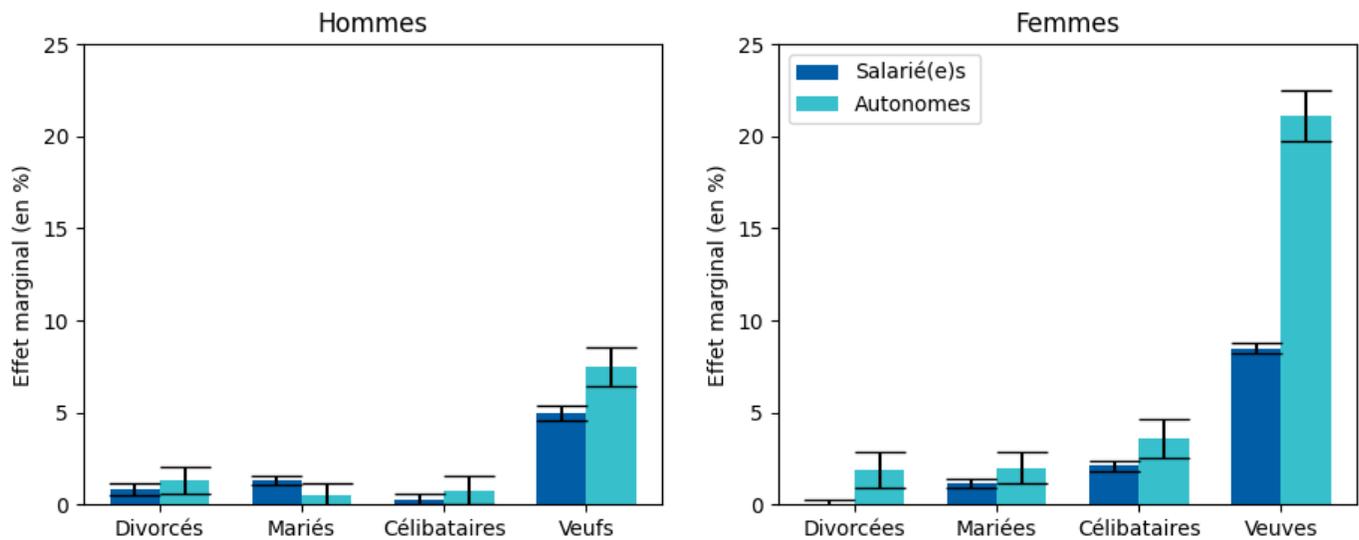
ANNEXE

Figure 2. Effet de la durée depuis l'immigration (par rapport aux natifs du Canada) sur la probabilité de prendre sa retraite selon le type de travailleuses ou de travailleurs l'année précédente (salarié(e)s ou autonomes) et le sexe



Source : Calculs des auteurs à partir de la DAL.

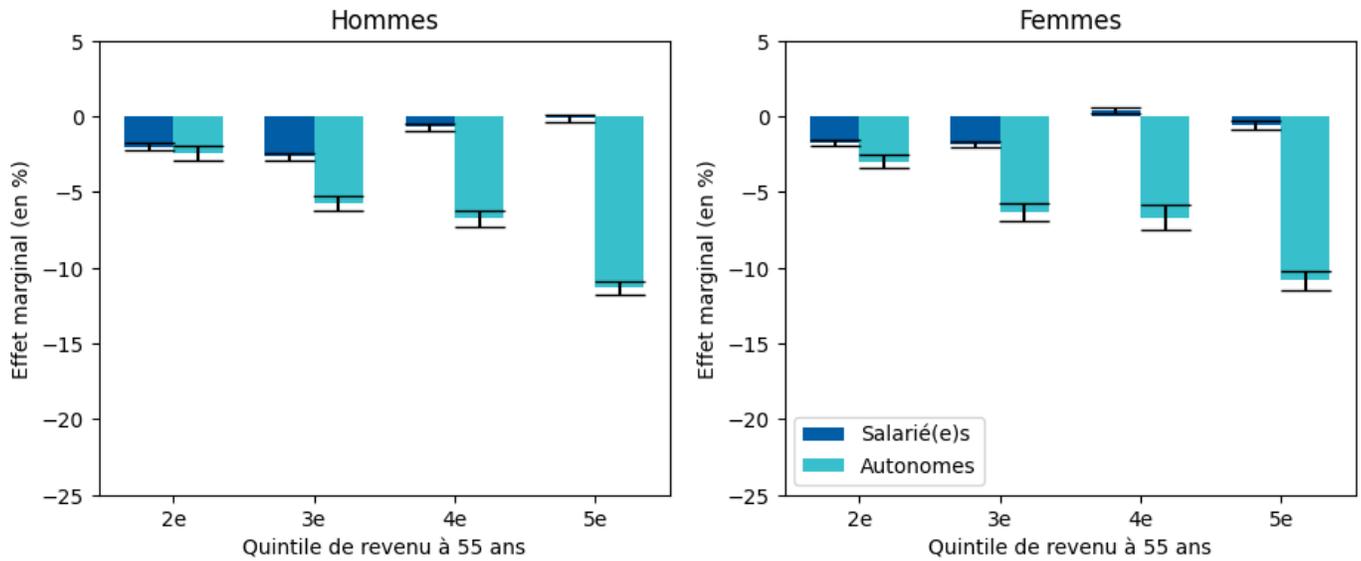
Figure 3. Effet du statut matrimonial (par rapport à avoir le statut de « séparés ») sur la probabilité de prendre sa retraite selon le type de travailleuses ou de travailleurs l'année précédente (salarié(e)s ou autonomes) et le sexe



Source : Calculs des auteurs à partir de la DAL.

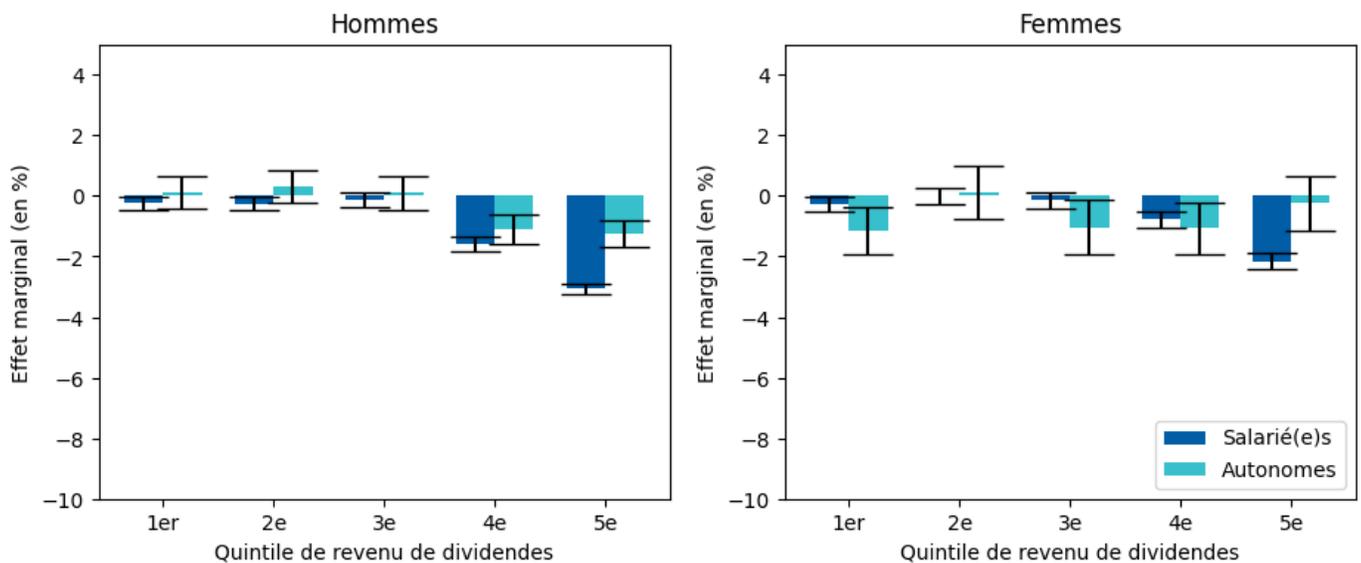


Figure 4. Effet du quintile de revenu à 55 ans (par rapport au 1^{er} quintile) sur la probabilité de prendre sa retraite selon le type de travailleuses ou de travailleurs l'année précédente (salarié(e)s ou autonomes) et le sexe



Source : Calculs des auteurs à partir de la DAL.

Figure 5. Effet du quintile de revenu de dividendes (par rapport à ne pas avoir de revenu de dividendes) sur la probabilité de prendre sa retraite selon le type de travailleuses ou de travailleurs l'année précédente (salarié(e)s ou autonomes) et le sexe



Source : Calculs des auteurs à partir de la DAL.

